

Réf: Dossier 254163

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SUBLIME GLOIRE EMPIRE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU TERRAIN MILITAIRE, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 08/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUBLIME GLOIRE EMPIRE »

Objet : ASSURANCES IARDT ET VIE, IMMOBILIER, PRESTATIONS DE SERVICES DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU TERRAIN MILITAIRE, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mlle MAYENGA MUDIAMBU NADEGE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10931 du 03/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70621/GTCA/RC/2023 du 03/10/2023

